



## PV de l'Assemblée Générale de l'ASGPR du 16 mars 2024

Étaient présents : 91 personnes dont les membres du bureau.

Nombre d'inscrits : **497** Nombre de votants : **89** Participation : **17,9%**

Le président Daniel DESCHANG ouvre la séance à 10H15 et remercie : la mairie de Marsilly pour le prêt de la salle George Simenon ; de sa présence et pour son accompagnement toute l'année, Mme Catherine Leonidas, 1<sup>ière</sup> adjointe au maire de La Rochelle chargée des sports, conseillère communautaire déléguée aux équipements sportifs de la CDA de La Rochelle ; de leur participation toutes les personnes présentes, puis présente les excuses des personnes empêchées.

Ordre du Jour :

- **Adoption du procès-verbal de l'Assemblée Générale Ordinaire du 04 mars 2023**
- **Lecture du rapport moral**
- **Lecture du rapport financier annuel des comptes**
- **Compte rendu d'activités de la commission sportive**
- **Compte rendu d'activités de la commission terrain**
- **Intervention de la direction du golf**
- **Compte rendu de la commission numérique et communication**
- **Compte rendu d'activités de l'école de golf**
- **Election de deux membres du bureau**
- **Questions diverses**
- **Clôture de l'assemblée générale**

\*\*\*\*\*

### 1) **Adoption du procès-verbal de l'Assemblée Générale Ordinaire du 04 mars 2023**

Le procès-verbal est adopté à l'unanimité

### 2) **Rapport moral du président** (rapport complet disponible sur le site AS)

#### a. **Volume d'activités et performances**

L'année 2023 a connu une croissance des effectifs, avec une augmentation du nombre de licenciés de 1097 en 2022 à 1171 en 2023, une très légère augmentation du nombre d'adhérents à l'association de 495 en 2022 à 497 en 2023, dont 30% de femmes.

- L'année 2023 a confirmé la qualité de l'école de golf qui se classe 38ème sur 557 au Challenge National des Écoles de golf. Elle est ainsi 1<sup>ère</sup> au niveau départemental sur 8, et 4<sup>ème</sup> au niveau de la ligue sur 66 écoles engagées.
- L'association enregistre de belles performances individuelles comme en équipes.  
Huit équipes étaient engagées en 2023 dans les 13 championnats fédéraux et régionaux : Dames, Dames Mid-Am, Messieurs, Messieurs Mid-Am, Séniors Messieurs, Séniors 2 Messieurs, U16 Garçons, U16 Filles.

L'année se conclut par le maintien de l'équipe Dames : 2<sup>ème</sup> division Nationale, 27<sup>ÈME</sup> sur 139 au mérite national des clubs.

Équipe Dame Mid-Am, 1<sup>ère</sup> division Nationale, 6<sup>ème</sup> de France

Progression de l'équipe Hommes 69<sup>ème</sup> sur 156 au mérite national des clubs.

#### **b. Résultats financiers**

L'exercice est en déficit de 8200€, malgré une dotation exceptionnelle de soutien à nos équipes d'Excelia. Principalement en raison de la défection d'annonceurs (14 depuis 2022), de la très faible augmentation d'adhésions à l'AS, et d'une charge exceptionnelle de location de bungalow.

#### **c. Mouvements au sein du bureau**

- Il est proposé le renouvellement de Catherine GIMONET.
- Yves MARQUELET n'a pas souhaité renouveler sa participation après de longues années d'engagement, il est salué par le président.
- Sébastien FOREST a présenté sa démission
- Il est présentée la candidature de Marie Céline VERGNOLE déjà active au sein de l'école de golf.

### **2) Rapport financier annuel du trésorier (cf Annexe 1)**

#### **a. Le bilan**

- La structure du bilan reste équilibrée avec des capitaux propres de 24736€, malgré plusieurs exercices déficitaires.

#### **b. Le compte de résultat**

- Le résultat d'exploitation est négatif de 8099 euros.

Le coût de l'adhésion n'a pas été augmenté cette année, il faudra prendre de nouvelles options de redressement dans le budget 2025.

Les questions de l'assemblée ont porté essentiellement sur la capacité de l'association à couvrir ce déficit, sur la charge exceptionnelle du bungalow et sur les perspectives d'augmentation des ressources de l'association.

- Le Trésorier répond que les fonds de l'association permettent de faire face à un exercice déficitaire. Le président en profite pour remercier l'ancienne équipe de lui avoir laissé des finances solides.

- Il est également mentionné que le bungalow, charge non prévue se révèle très utile pour le bon fonctionnement de l'école de golf comme du bureau.

### **c. Budget 2024**

- Le Trésorier indique que le budget 2024, pour les dépenses, a été établi sur des bases conservatrices avec une légère augmentation.

Pour les recettes il est prévu une augmentation des droits de jeux de 2 euros.

Ce budget cependant présente un déficit en exploitation de 6628€.

- Il précise par ailleurs que des réflexions sont engagées au sein du bureau pour définir des actions de redressement.

## **3) Compte rendu d'activités de la commission sportive**

L'année 2023 a été riche avec 110 compétitions ouvertes à toutes et à tous, soit près de 3100 inscrits. Les résumés et les résultats de toutes les compétitions sont visibles et consultables sur le site de l'AS

L'association proposera cette année encore toute une gamme de compétitions pour tous les joueurs.

### **Les capitaines d'équipes prennent la parole :**

- Sandrine VALETTE, présente l'équipe dames composées de huit équipières lesquelles se sont maintenues en 2<sup>ième</sup> division nationale après une belle 7<sup>ième</sup> place à Amiens.

L'équipe Mid-am a conquis la sixième place en 1<sup>ère</sup> division nationale.

Les objectifs pour 2024 : Maintien en 1<sup>ère</sup> division nationale  
Jouer la montée en GOLFERS

Sandrine conclue sa présentation en incitant l'assistance à venir jouer avec les membres des équipes et en montrant son attachement à développer un esprit collectif dans ce club.

- Gauthier HUA pour les hommes par équipe se sont maintenus en 3<sup>ème</sup> division nationale
- Martin PRADEAU pour l'équipe Mid-am se sont également maintenus en 3<sup>ème</sup> division nationale

Une stratégie de montée en puissance à moyen terme est engagée chez les messieurs avec un objectif de maintien en 3<sup>ème</sup> division.

#### 4) Compte rendu d'activités de la commission terrain

##### **En 2023 améliorations réalisées par GO17**

- Rénovation système d'arrosage (Fairways)
- Sécurisation des pièces d'eau (bouées, butes)

##### **En 2024 encours parGO17 sur le parcours**

- Rénovation système d'arrosage (Green)
- Sécurisation des cours d'eau (butes ent-submersion)

##### **En 2024 priorités pour la commission**

- Fontaine eau provisoire (Fait)
- Aire de nettoyage provisoire (Fait)
- Départs avancés (bleu/rouge)
- Nettoyage des cours d'eau et lacs (Jussie)
- Entretien des ponts, abris orage.
- Panneaux pédagogiques biodiversité
- Gestion maîtrisée de l'eau et du phytosanitaire

#### 5) Intervention de la direction du golf

- a. La directrice, Gaëlle MARTEL rappelle le classement Label Argent du golf obtenu par seulement 40 golfs en France dans un contexte de changements climatiques qui amènent sécheresse, inondations et plantes invasives.
- b. En réponse à ces grands enjeux il est prévu un champ de mesures comme la mise en place :
  - De panneaux pédagogiques mettant en valeur les impacts positifs des actions pour la biodiversité, la gestion maîtrisée de l'eau avec le lancement de travaux d'arrosage sur les greens pour économiser l'eau même si elle est non potable, et aussi une meilleure gestion les intrants dans le cadre d'un programme biocontrôle avec l'utilisation renforcée d'opérations mécaniques
- c. L'annonce est faite d'une fin de travaux des locaux du golf prévus en janvier 2025 pour une mise en service complète fin mars. Concernant la fermeture du parcours retour et la situation des trous 15, 16, et 17, Gaëlle informe de la mobilisation d'un hydrologue pour une analyse poussée du sujet du drainage en évoquant la perspective de rehausser le parcours à commencer par le trou 17.

#### 6) Compte rendu d'activité de la commission numérique et communication

Didier TOURNEMOL rappelle tous les outils développés pour suivre les activités de l'association :

- Site Internet : [asgolflarochelle.fr](http://asgolflarochelle.fr)
- Les Niouzes (29 en 2023 : 515 destinataires)
- Compte Instagram
- Facebook
- FlickrR : photos
- RMS9 Online (logiciel FFG – gestion des compétitions)

**Le site internet [asgolflarochelle.fr](http://asgolflarochelle.fr) permet à tous :**

Le renouvellement (et/ou l'acquisition) des licences et/ou la cotisation AS via l'interface HelloAsso, facile à utiliser.

Les inscriptions aux compétitions.

Les achats d'équipements des équipes.

L'accès à la publication des départs et résultats des compétitions.

## 7) Compte rendu d'activités de l'école de golf

Ecole De Golf 2023/2024 - 71 Elèves de 6 à 18 ans

- Index < 20                    20 jeunes
- Index > 20                    20 Jeunes
- Index 54 & débutants    31 Jeunes

L'école met tout en œuvre pour que chaque jeune :

- Découvre les valeurs morales et sportives de la pratique du golf
- Fasse l'apprentissage, des règles et consignes, du respect d'un cadre, d'un lieu et de l'espace
- Acquiert la prise de confiance en soi nécessaire à sa progression
- Prenne du plaisir et soit encouragé

Tout au long de l'année, les jeunes se perfectionnent sur le terrain grâce :

- Aux passages des drapeaux qui permettent de valider leurs acquis et leur progression
- Aux compétitions individuelles internes (Panettone & Spaghettis en hiver et Juniors séries en été) avec pour objectif d'amener un maximum de jeunes à jouer en compétition en leur faisant vivre des expériences positives
- Aux compétitions externes pour les plus expérimentés, Championnat de France, Championnats Départementaux, Grand Prix. Un grand bravo pour leurs résultats !

**Louise HUMEAU** : 4<sup>ème</sup> du championnat de France jeune U12, vainqueur de 4 GPJ nationaux

U12, championne régionale U12, détectée par la FF Golf et invitée à un stage national U14,

**Sarah BAYARD** : vainqueur de 2 GPJ nationaux U12, championne départementale U12 et qualifiée au championnat de France jeunes U12 (28<sup>ème</sup>)

**Arthur PETIT-DUBOUSQUET** : vainqueur de 4 GPJ nationaux U12, champion départemental U12, qualifié au championnat de France U12 (15<sup>ème</sup>)

**Martin CLERAC**: vainqueur d'1 GPJ national minime et champion départemental minime

**Matisse RABILLER** : champion départemental benjamin et 2<sup>ème</sup> d'1 GPJ national benjamin

**Edgar FLORIN** vice-champion départemental U12 et 2<sup>ème</sup> d'1 GPJ national U12

**Léo TARRADE** vice-champion départemental minime

**Martin REGUIN** 2<sup>ème</sup> d'1 GPJ national minime

**Arthur BOULLET** vice-champion départemental benjamin

- Aux compétitions en équipe Challenge Tour, Flag Tour, Match Play d'hiver confirmant l'excellent dynamisme et les qualités de l'enseignement !

- CHALLENGE

Les moins de 16 ans avec un index supérieur à 20 se sont classés 1<sup>er</sup> du département, 7<sup>ème</sup> en région et 30<sup>ème</sup> en national

- FLAG TOUR

Les moins de 16 ans entre drapeau jaune et index 20, se sont classés 1<sup>er</sup> du département pour la troisième année

- MP d'HIVER

Les jeunes au-delà de drapeau jaune se sont classés 1<sup>er</sup>

- L'équipe U16 fille est montée en deuxième division national

- L'équipe U16 garçon remonte en deuxième division nationale et se maintient en 1ere division régionale

- Qualification de trois joueurs en équipes régionale U12 F/G (Sarah, Louise, Arthur)

- L'école fournit les gros des effectifs en équipes départementales U10 et U12 F/G

Ces résultats sont le fruit de la grande implication de l'association sportive, Jean Marie GARTNER partage son enthousiasme de voir tous ces jeunes progresser, la salle demande de pouvoir mieux les connaître.

Un grand merci aux bénévoles et aux parents pour leur aide.

## 8) Election de membres du bureau

Le renouvellement au bureau de Catherine GIMONET est votés à l'unanimité

La candidature au bureau de Marie Céline VERGNOLE est acceptée par 88 voix sur 89 votants

## 9) Questions diverses.

Aucune question ni commentaire n'est formulé.

## 10) Adoption du rapport du président et rapport financier du trésorier

Soumis à l'approbation de l'AGO, le rapport moral du président et le rapport financier du trésorier sont approuvés à l'unanimité.

Rappel : Site de l'ASGPR (Association sportive du golf de La Prée La Rochelle) : [www.asgolflarochelle.fr](http://www.asgolflarochelle.fr) : les chiffres, diapos, photos et résumés des différentes interventions sont visibles et consultables sur ce site.

Remerciements à l'ensemble de l'assemblée et l'ordre du jour étant épuisé, le président déclare close l'AGO 2024 de l'ASGPR à 12h15.

Daniel DESCHANG

Président ASGPR

**Association Sportive Golf de La Prée La Rochelle (A.S.G.P.R.)**  
La Richardière – 17137 Marsilly  
[asgprpresident@gmail.com](mailto:asgprpresident@gmail.com)  
[www.asgolflarochelle.fr](http://www.asgolflarochelle.fr)

## **ANNEXE**

# Rapport financier

### **Comptes annuels au 31 décembre 2023**

- 1) Activité en 2023 :
  - 1.1 : les ressources
  - 1.2 : les charges de fonctionnement
  - 1.3 : détail des charges
  - 1.4 : synthèse : compte de résultat
- 2) patrimoine de l'association : bilan au 31 décembre 2023



## 1.1 : les ressources associatives

	31/12/23	budget 2023	écart R/P	31/12/22	écart 2023/2022	budget 2024
<b>cotisations membres</b>	17 605,00 €	19 000,00 €	-1 395,00 €	18 032,00 €	-427,00 €	18 000,00 €
<b>droits de jeux</b>	24 569,00 €	24 000,00 €	569,00 €	24 378,00 €	191,00 €	23 500,00 €
<b>commissions licences</b>	1 359,00 €	PM	ns		ns	1 500,00 €
<b>inscription EDG</b>	25 866,00 €	27 144,00 €	-1 278,00 €	24 844,00 €	1 022,00 €	31 127,00 €
<b>calendriers et autres produits</b>	7 711,00 €	7 750,00 €	-39,00 €	7 359,00 €	352,00 €	7 400,00 €
<b>mécénat et dons</b>	17 560,00 €	16 550,00 €	1 010,00 €	5 500,00 €	12 060,00 €	13 250,00 €
<b>subventions d'exploitation</b>	18 680,00 €		ns			0,00 €
<b>tenues et matériel équipes : participation des joueurs</b>	15 746,00 €	7 875,00 €	7 871,00 €	9 573,00 €	6 173,00 €	0,00 €
<b>TOTAL DES RESSOURCES</b>	<b>129 096,00 €</b>	<b>102 319,00 €</b>	<b>ns</b>	<b>89 686,00 €</b>		<b>94 777,00 €</b>
<b>COMMENTAIRES :</b>						
- difficulté de maintenir le nombre des sociétaires qui baisse au fil des années						
- l'école de golf poursuit sa progression, voir commentaires sur le budget 2024						
- les ressources de mécénat sont globalement conformes aux prévisions et sensiblement supérieures aux montants enregistrés en 2022 (voir rapport du trésorier)						
- les subventions d'exploitation correspondent à la prise en charge par des donateurs d'équipements des équipes						

A.S.G.P.R – A.G.O du 16 mars 2024



## 1.2 : les charges de fonctionnement

	31/12/23	budget 2023	écart R/P	31/12/22	écart 2023/2022	budget 2024
<b>autres achats</b>	34 211,00 €	7 885,00 €	26 326,00 €	5 645,00 €	28 566,00 €	8 034,00 €
<b>charges externes</b>	11 315,00 €	8 350,00 €	2 965,00 €	10 246,00 €	1 069,00 €	5 860,00 €
<b>autres charges externes</b>	92 626,00 €	89 286,00 €	3 340,00 €	78 048,00 €	14 578,00 €	87 651,00 €
<b>impôts/taxes</b>	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
<b>dotations aux amts</b>	462,00 €	450,00 €	12,00 €	462,00 €	0,00 €	460,00 €
<b>autres charges</b>	0,00 €	0,00 €	0,00 €	3 500,00 €	-3 500,00 €	0,00 €
<b>TOTAL DES CHARGES DE FONCTIONNEMENT</b>	<b>138 614,00 €</b>	<b>105 971,00 €</b>	<b>32 643,00 €</b>	<b>97 901,00 €</b>	<b>40 713,00 €</b>	<b>102 005,00 €</b>
<b>COMMENTAIRES :</b>						
- l'augmentation des achats est due à l'acquisition d'équipements pour les équipes, partiellement compensée par les subventions d'exploitation reçues des donateurs						
- les charges externes intègrent le coût de la location de "l'algeco" (3,5K€)						
- les prévisions de charges pour 2024 ont été faites sur la base de l'actualisation des coûts de 2023, hors dépenses non récurrentes						





### 1.3 : détail des charges de fonctionnement

	31/12/23	budget 2023	écart R/P	31/12/22	budget 2024
<b>autres achats</b>	<b>34 211,00 €</b>	<b>7 885,00 €</b>	<b>26 326,00 €</b>	<b>5 645,00 €</b>	<b>8 034,00 €</b>
<i>achats de matériel équipe</i>	25 769,00 €	1 200,00 €	24 569,00 €		0,00 €
<i>fournitures diverses EDG</i>	5 483,00 €	3 685,00 €	1 798,00 €		4 784,00 €
<i>autres fournitures diverses</i>	2 959,00 €	3 000,00 €	-41,00 €		3 250,00 €
<b>charges externes</b>	<b>11 315,00 €</b>	<b>8 350,00 €</b>	<b>2 965,00 €</b>	<b>10 246,00 €</b>	<b>5 860,00 €</b>
<i>locations mobilières</i>	5 621,00 €		ns		2 000,00 €
<i>autres charges externes</i>	5 694,00 €		ns		3 860,00 €
<b>autres charges externes</b>	<b>92 626,00 €</b>	<b>89 285,00 €</b>	<b>3 341,00 €</b>	<b>10 246,00 €</b>	<b>87 651,00 €</b>
<i>hono professeurs et entraînements</i>	46 926,00 €	39 726,00 €	7 200,00 €		37 717,00 €
<i>déplact équipes et EDG</i>	28 266,00 €	35 400,00 €	-7 134,00 €		29 334,00 €
<i>autres charges</i>	17 434,00 €	14 160,00 €	3 274,00 €		20 600,00 €
<b>impôts/taxes</b>	<b>0,00 €</b>	<b>0,00 €</b>	<b>0,00 €</b>	<b>0,00 €</b>	<b>0,00 €</b>
<b>dotations aux amts</b>	<b>462,00 €</b>	<b>450,00 €</b>	<b>12,00 €</b>	<b>460,00 €</b>	<b>460,00 €</b>
<b>autres charges</b>	<b>0,00 €</b>	<b>0,00 €</b>	<b>0,00 €</b>	<b>3 500,00 €</b>	<b>0,00 €</b>
<b>TOTAL DES CHARGES DE FONCTIONNEMENT</b>	<b>138 614,00 €</b>	<b>105 970,00 €</b>	<b>32 644,00 €</b>	<b>30 097,00 €</b>	<b>102 005,00 €</b>
<b>COMMENTAIRES :</b>					
voir remarques précédentes					

A.S.G.P.R – A.G.O du 16 mars 2024

### 1.4 : synthèse de l'activité - compte de résultat

	31/12/23	budget 2023	écart R/P	31/12/22	écart 2023/2022	budget 2024
ressources associatives	129 096,00 €	102 319,00 €	26 777,00 €	89 686,00 €	39 410,00 €	94 777,00 €
charges de fonctionnement	138 614,00 €	105 971,00 €		97 901,00 €		102 005,00 €
<b>résultat d'exploitation</b>	<b>-9 518,00 €</b>	<b>-3 652,00 €</b>		<b>-8 215,00 €</b>		<b>-7 228,00 €</b>
résultat financier	602,00 €	110,00 €		116,00 €		600,00 €
<b>résultat courant</b>	<b>-8 916,00 €</b>	<b>-3 542,00 €</b>		<b>-8 099,00 €</b>		<b>-6 628,00 €</b>
résultat exceptionnel	670,00 €	0,00 €		0,00 €		0,00 €
<b>résultat net</b>	<b>-8 246,00 €</b>	<b>-3 542,00 €</b>		<b>-8 099,00 €</b>		<b>-6 628,00 €</b>

## 2 : patrimoine de l'association : bilan au 31/12/2023

ACTIF	BRUT	AMTS	NET	EXERCICE N-1	PASSIF	EXERCICE N	EXERCICE N-1
<b>ACTIF IMMOBILISE</b>					<b>CAPITAUX PROPRES</b>		
immobilisations incorporelles	0,00 €		0,00 €	0,00 €	<b>fonds propres</b>		
					fonds propres statutaires	32 982,00 €	41 081,00 €
immobilisations corporelles					réserves	0,00 €	0,00 €
matériel de bureau	799,00 €	799,00 €	0,00 €	0,00 €			
meublier de bureau	2 739,00 €	2 278,00 €	461,00 €	923,00 €	déficit de l'exercice	-8 246,00 €	-8 099,00 €
immobilisations financières	0,00 €		0,00 €		<b>TOTAL</b>	<b>24 736,00 €</b>	<b>32 982,00 €</b>
<b>TOTAL</b>	<b>3 538,00 €</b>	<b>3 077,00 €</b>	<b>461,00 €</b>	<b>923,00 €</b>			
<b>ACTIF CIRCULANT</b>					<b>PROVISION</b>		
stocks/en cours	0,00 €		0,00 €	0,00 €	provision	0,00 €	0,00 €
créances					<b>DETTES</b>		
autres débiteurs	259,00 €		259,00 €		fournisseurs	0,00 €	0,00 €
produits à recevoir	12 832,00 €		12 832,00 €	3 014,00 €	charges à payer	31 450,00 €	8 090,00 €
valeurs mobilières de placement					produits constatés d'avance	18 517,00 €	16 327,00 €
livret 1	587,00 €		495,00 €	570,00 €	EDG		
livret2	36 710,00 €		36 710,00 €	35 907,00 €			
disponibilités							
société générale	9 418,00 €		9 418,00 €	16 844,00 €			
CIC	14 434,00 €		14 434,00 €				
caisse	94,00 €		94,00 €	141,00 €			
charges comptabilisés d'avance	0,00 €		0,00 €	0,00 €			
<b>TOTAL ACTIF CIRCULANT</b>	<b>74 334,00 €</b>		<b>74 242,00 €</b>	<b>56 476,00 €</b>	<b>TOTAL DETTES</b>	<b>49 967,00 €</b>	<b>16 327,00 €</b>
<b>TOTAL GENERAL</b>			<b>74 703,00 €</b>	<b>57 399,00 €</b>	<b>TOTAL GENERAL</b>	<b>74 703,00 €</b>	<b>57 399,00 €</b>